

→ Valérie Pécresse confirme le soutien de l'Etat au projet Opération campus de l'Université de Bordeaux

Madame Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé mercredi 6 mai à Paris, en présence des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et du PRES « Université de Bordeaux », la dotation de **475 millions d'euros** - dont le placement financier permettra le versement de loyers pendant 25 ans - que l'Etat s'engage à apporter au projet Opération campus de Bordeaux « Vers un nouveau modèle d'Université ».

Faire du campus bordelais une grande université ancrée au cœur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue un levier essentiel de la compétitivité, tel est l'objectif du projet de l'Université de Bordeaux, qui, rappelons-le, a été sélectionné parmi les six premiers en mai 2008.

Bordeaux site pilote

L'Université de Bordeaux a adopté trois orientations emblématiques qui la positionnent comme site pilote en matière de structuration pédagogique et scientifique et de montage financier :

- la promotion de **nouvelles approches pédagogiques** axées sur le parcours étudiant et la professionnalisation à chaque niveau diplômant ;
- la définition d'une **véritable stratégie scientifique** structurée en trois départements¹ et onze pôles d'excellence² ;
- la création d'une **société d'étude et de réalisation**, donneur d'ordres, qui disposera de la capacité de financer à long terme les rénovations, certaines constructions et la maintenance des locaux pendant la durée du contrat (25 ans).

Un projet immobilier au service d'une nouvelle université

La **conjonction** de l'**Opération campus** visant la réhabilitation de plus de 50% du patrimoine immobilier universitaire bordelais, de la **construction d'équipements structurants** inscrits au CPER 2007-2013 ou financés par le Conseil régional d'Aquitaine et de la **poursuite d'un vaste programme de construction et de réhabilitation de logements étudiants**, a fourni une opportunité unique pour repenser l'urbanisation et l'immobilier du campus au service de cette volonté politique partagée de création d'une nouvelle université.

Le schéma directeur immobilier repose ainsi sur une spatialisation thématique du campus, mettant en cohérence les espaces et l'immobilier sur les différents domaines, avec la structuration des activités : formation, recherche, développement économique, vie de campus.

Un projet politique structurant

Trois défis majeurs y sont associés, en écho aux critères de l'Opération campus.

→ **Réorganiser l'offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire autour de pôles forts et visibles**

L'évolution du système actuel vers une nouvelle organisation des formations associant un portail unique « licence de l'Université de Bordeaux », restructuré et mutualisé, à un ensemble de collèges universitaires³ (masters et doctorats), en relation étroite avec les trois départements de recherche, est un élément phare du projet bordelais. Elle a des conséquences majeures sur le réaménagement urbain et immobilier : recentrage thématique des domaines, mise en réseau des sites, recomposition des espaces d'enseignement et rapprochement des laboratoires regroupés en pôles d'excellence en lien avec les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, INRIA, CEMAGREF), espaces d'accueil de projets pluridisciplinaires.

→ Ancrer son action dans la dynamique économique du territoire bordelais et aquitain

L'Université de Bordeaux souhaite se positionner comme un acteur incontournable dans le tissu socio-économique de l'Aquitaine : portage d'une image d'excellence scientifique à l'international, offre de formation contribuant à l'attractivité régionale, lieu privilégié de rencontres et de partenariats économiques, essaimage de compétences à haute valeur ajoutée. L'identification sur le campus bordelais d'espaces ouverts aux acteurs socio-économiques (cité de l'ingénieur, plateformes technologiques ou de projets de R&D industrielle, guichet de formation tout au long de la vie, services aux entreprises) sera déterminante pour le caractère structurant et innovant du projet pour le territoire.

→ Agir pour le développement d'un esprit de campus, levier majeur de son rayonnement durable

Cet objectif implique une offre de services adaptée aux rythmes de vie : accueil (étudiants ou chercheurs étrangers), conditions de vie et de travail (logement, restauration, transports, bibliothèques et espaces d'étude, crèches, cartes multiservices...) et lien social (culture, sport, santé, vie associative). La création de « maisons de campus » sur les domaines, l'ouverture des infrastructures universitaires (équipements, zones de services) à un public plus large ou des opérateurs extérieurs, sont deux facteurs du développement d'une vie de campus intégrée dans la cité. Ces opérations seront développées en partenariat étroit avec l'ensemble des collectivités territoriales.

Un montage financier novateur

L'Université de Bordeaux, dans sa volonté de maintenir la cohérence globale de son projet et l'adhésion de l'ensemble de ses membres, a élaboré un montage financier avec :

- l'**Etat**, via les apports financiers de l'**Opération campus** ;
- le **Conseil régional d'Aquitaine** ;
- la **Caisse des Dépôts**, qui a inscrit l'Université de Bordeaux comme un de ses quatre axes de développement dans son plan stratégique « Elan 2010 ».

Ce montage pourra être étendu à d'autres partenaires.

Dès novembre 2008, l'Université de Bordeaux a signé une convention de partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et la Caisse des Dépôts, prélude au montage financier original qui permettra la réalisation et le financement de l'ensemble du projet. Notons qu'un engagement financier d'un niveau proche de celui de l'Etat sera assuré par les collectivités territoriales, au premier rang desquelles le Conseil régional d'Aquitaine.

Le projet Opération campus, de par son ambition largement partagée et la cohérence de sa démarche, constitue actuellement le moteur du développement de l'Université de Bordeaux à l'aune des standards internationaux.

Contacts presse

Anne SEYRAFIAN - Norbert LOUSTAUNAU . T 05 56 33 80 84 . communication@univ-bordeaux.fr

1 - Départements de recherche : Sciences et technologies / Biologie-santé / Sciences humaines et sociales

2 - Pôles d'excellence : Matériaux / Optique-Laser / Technologies de l'information / Sciences pour l'environnement, aménagement et développement durables / Neurosciences / Biotechnologies de la santé / Santé publique / Sciences archéologiques / Sociétés et cultures des pays du Sud / Sciences politiques et juridiques / Économie et gestion

3 - Collèges universitaires : Sciences et technologies / Biologie-santé / Sciences humaines / Sciences sociales / Droit, économie et gestion / Sciences de l'éducation / Sciences de l'ingénieur